

Bulletin d'inscription

L'enfant :

Nom :

Prénom(s) :

Sexe :

Date de naissance :

Licencié en club : **oui / non** (entourer)

Si oui, poste(s) occupé :

Correspondance :

L'adulte responsable (entourer) : père Mère Tuteur

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

.....

Tel. Fixe : Portable :

..... Email :

L'adulte responsable est-il la personne à prévenir en cas d'urgence (entourer) ? Oui

Non

Si non, indiquer ses coordonnées :

Nom et prénom : Tel :

.....

Fiche sanitaire :

Vaccinations : Le stagiaire est-il à jour de ses vaccins (entourer) ?

Oui (joindre une copie du carnet de santé à jour) :

Non (joindre un certificat médical de non contre-indication) :

Maladies : Le stagiaire a-t-il eu les maladies suivantes (entourer) ?

Varicelle Coqueluche Oreillons Rubéoles Asthme

Scarlatine Rougeole Angine Otite

Autres problèmes ou difficultés de santé en indiquant les dates (maladies, accidents hospitalisation, allergies, crises, etc...)

.....
.....

Le stagiaire suit-il un traitement médical (entourer)? Oui Non

Si oui lequel :

Dans le cas où le stagiaire doit suivre un traitement médical pendant le stage, n'oubliez pas de joindre les ordonnances et médicaments !!!

Restriction alimentaire (entourer) :

Aucune Végétarien Sans porc Sans sucre Sans sel

Autre :

.....
.....

Horaires et Lieux :

Le stage commencera le lundi 20 avril et se finira le vendredi 24 avril.

L'accueil se fera au local de foot à Lombez (parking de la gendarmerie) de 8h45 à 9h30.

Les séances se feront au terrain de foot ou au gymnase de Lombez de 10h à 12h

Le repas se prendra à 12h15 au local.

L'après-midi, les séances reprendront à 14h jusqu'à 16h00 + temps de douche (16h15)

Le goûter se fera au local à partir de 16h30 et vous pouvez venir chercher vos enfants de 16h30 à 17h30.

Dates et Tarifs :

Date : Le stage se déroulera durant la première semaine des vacances d'avril, du lundi 20 au vendredi 24 Avril 2026 (soit 5 jours), au complexe sportif de Lombez (activités sportives) et au local de foot à Lombez (pour l'accueil, le repas et les temps libres).

Tarifs : 120€ Euros TTC en demi-pension (déjeuner et goûter compris).

Règlement :

ATTENTION : le solde doit être adressé par Chèque (à l'ordre du club de foot EFLLM DU Savès), ou en Espèce.

Pièces à fournir : Dossier d'inscription complet, règlement, photocopie pièce d'identité

Droit à l'image :

- o Autorise mon enfant soit pris en photo

- o N'autorise pas mon enfant à être pris en photo

AUTORISATION PARENTALE :

A remplir par l'adulte responsable !

Je soussigné(e) Monsieur ou
Madame.....

- Autorise mon enfant à participer au stage dont les dates sont précisées dans le dossier, autorise l'organisateur à utiliser des images et des vidéos de mon enfant à des fins pédagogiques, publicitaires ou informatives susceptibles d'être utilisées dans des brochures ultérieures, ou des articles de presse.
- M'engage à fournir un certificat médical d'aptitude de moins d'un an ou une copie de la licence du club de sport de la saison en cours, si mon enfant n'a pas de licence ou est licencié dans un autre club.
- Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un véhicule personnel en cas de besoin médical et dégage l'organisateur de toute responsabilité.
- Autorise l'organisateur à donner à mon lieu et à ma place toutes autorisations nécessaires pour tout acte ou opératoire d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aigue à évolution rapide.
- Déclare avoir pris connaissance des conditions du stage.
- Déclare avoir pris connaissance du prix du stage et m'engage à verser la somme convenue.

À la fin de la journée de stage à défaut de venir personnellement chercher mon enfant j'autorise soit (remplir la ou les autorisations) :

- 1- Monsieur ou Madame..... , à venir chercher mon enfant, muni d'une carte d'identité valide.
- 2- Mon enfant mineur.....à rentrer chez lui par ses propres moyens.

Fait à..... Le.....

Signature du représentant légal (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Condition Générales (à conserver)

- Tout dossier d'inscription doit être adressé au plus tard 3 jours avant le début du stage.
- Tout stage doit être réglé dans sa totalité au plus tard 3 jours avant le début de celui-ci, à défaut le stage sera considéré comme annulé.
- Le prix du stage comprend les activités sportives, l'encadrement et la restauration.

!!! TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE !!!

En cas d'annulation :

Du fait du stagiaire

- Toute annulation faite jusqu'à 3 jours avant le début du stage, entraînera un remboursement total du prix de participation.
- Toute annulation moins de 3 jours avant le début du stage, entraînera le remboursement de 50% du prix du stage (soit 60€).

Du fait de l'organisateur :

- L'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaires (8 stagiaires en demi-pension) n'est pas atteint. Dans ce cas, l'organisateur vous en informera avant le début du stage.
- Toute annulation du fait de l'organisateur entraînera le remboursement total du coût du stage (soit 120 euros).

Equipements nécessaires pour chaque stagiaire :

- 1 paire de crampons moulés
- 1 paire de baskets
- 1 paire de protège tibias (OBLIGATOIRE !!!!)
- 1 sac
- 1 à 2 tenues de foot complète(s) (maillot, short, chaussettes)

- 1 sweat, 1 veste ou 1 K-Way
- 1 gourde / bouteille d'eau PERSONNELLE !!!!

Equipements recommandés :

- Affaires de douche (serviette + gel douche)
- Affaires de change

Règlement interne du stage :

Il est indispensable de participer au stage dans un esprit ludique et de convivialité et ainsi respecter les valeurs de respect et de fair-play véhiculées par le football.

- La participation du stagiaire aux activités a un caractère obligatoire. Pour pratiquer du sport, il convient de respecter quelques règles d'hygiène et de vie simples : alimentation adaptée, temps de sommeil suffisant et interdiction de fumer.
- Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les tuteurs, et selon le degré de la gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le stagiaire pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur. Les frais éventuels engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou du responsable légal du stagiaire et aucun remboursement ne sera accordé.
- En inscrivant un enfant mineur au stage, les parents, tuteurs ou représentants légaux acceptent la mise en œuvre de la responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. L'organisateur décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire pendant la durée de son stage. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dommages d'objets qui ne lui auraient pas été confiés.
- Pendant toute la durée du stage, le stagiaire est sous la surveillance de l'organisateur.
- La prise en charge des stagiaires par l'organisateur débute à l'arrivée le matin au lieu du rassemblement (Local de football de Lombez) entre **8h45 et 9h30** et cesse en fin de journée, au même endroit (sauf départ prématuré), à **17h30** au plus tard.

Départ du stage :

En cours de stage

- Tout départ en cours de stage devra être justifié par l'adulte responsable de l'enfant. Aucun stagiaire ne pourra quitter le stage sans l'approbation écrite de l'adulte responsable.
- Aucun remboursement ne pourra être fait, si un enfant venait à quitter le stage en pleine semaine.

À la fin du stage

- La « prise en charge par un tiers » n'est valable que par une personne autorisée.

- Ce n'est qu'à l'issue de la journée effectuée que le stagiaire sera autorisé à sortir du complexe ou à quitter le lieu de rassemblement, à condition que soit respectée la décision de l'adulte responsable prise, concernant le départ du stagiaire en fin de journée.

Assurance :

Dans le cas de négligence ou d'une faute de la part du responsable Mr. Dylan FORTIN, dans l'organisation de l'événement, ce dernier est couvert par le biais d'une assurance « responsabilité civile », tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Le club de EFLLM du Savès quant à lui, est couvert par son assurance pour ce genre d'événement.

P.S : Nous vous encourageons à vérifier que votre enfant est assuré de manière satisfaisante !!